



Camping de Kermarquer

12, lieu-dit kermarquer  
56470 La Trinité-Sur-Mer  
Tel : 02.97.55.79.18  
Port : 06.28.91.93.21

## Formulaire de réservation

### Renseignements du responsable financier :

NOM : Prénom :  
Profession : Numéro de carte d'identité :  
Adresse :  
Code postal : VILLE :  
Téléphone : Adresse mail :

Date d'arrivée : / / Date départ : / /

Nombre(s) de personnes (+ 18 ans) :  
Nombre(s) de personnes (12-18ans) :  
Nombre(s) de personnes (-12 ans) :

### Nous désirons :

#### Louer un emplacement :

Emplacement n° :  
Avec un véhicule :  Oui  Non  
Immatriculation du véhicule :  
Avec branchement électrique :  Oui  Non  
Nombre(s) de caravane(s) :  
Nombre(s) de tente(s) :  
Nombres d'animaux :

#### Louer un Mobil-home :

Emplacement n° :  
Nombres animaux :  
Immatriculation véhicule :

Le locataire s'engage à régler le solde de son séjour dès son arrivée au camping.

Fait à , Le / / . Signature :

La réservation sera effective lors de la réception du chèque d'acompte de 30% du montant total du séjour, libellé à l'ordre du « Camping de kermarquer ».

Une réponse sera donnée sous 7 jours après réception de ces renseignements. Aucune réservation ne sera faite par téléphone.

Des frais de dossier seront appliquer (20€).

# Camping de kermarquer

## \*\*\* Loisir

### 56470 La Trinité-Sur-Mer

Gérante : CANUEL Angélique

TEL : 02 97 55 79 18

PORT : 06 28 91 93 21

#### Conditions de location de mobil home :

Les réservations sont acceptées pour un séjour minimum d'une semaine et uniquement du Samedi au Samedi en haute saison. Les locations sont disponibles à partir de 15H00 le jour de votre arrivée et doivent être libérées avant 10H00 le jour de votre départ. Possibilité de location le week-end hors saison.

Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée

La location ne devient effective qu'avec notre accord, et après réception d'un versement de 30% de la totalité du séjour (prix semaine + 20€ de frais de dossier + 0,55€ par jours et par personnes de taxe de séjour + 0,60€ par jour de taxe d'ordure ménagère). Ce chèque d'acompte sera encaissé qu'en cas d'annulation.

#### En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez à devoir :

À titre d'indemnité 30% du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.

Un montant égal au total du séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date. En l'absence écrit du campeur, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé. Les messages téléphoniques ne sont pas admis.

Le client devra régler le solde intégral de son séjour, convenu et restant dû, dès son arrivée.

Dès réception de l'acompte et du formulaire de réservation, une confirmation écrite vous sera envoyée : la réservation sera alors définitive celle-ci devra être présentée le jour de votre arrivée.

Une caution de 300 euros pour les casses et les dégradations et une caution de 100 euros pour la propreté et l'hygiène vous sera demandée lors de la remise des clés.

Les cautions seront restituées dans les 7 jours après votre départ par courrier postal (à condition d'avoir obtenu un état des lieux valide sans manquants ni détériorations).

Le ménage de départ est à effectuer par vos soins. La location doit être rendue dans un parfait état de propreté. Tout manquant où toute détérioration sera à la charge du locataire.

L'état des lieux de départ pourra se faire uniquement pendant les heures d'ouverture du bureau : en dehors de ces heures, la caution ne pourra être restituée et vous sera retournée qu'ultérieurement par courrier postal et après vérification de l'état de la location.

Assurance : Nous vous conseillons de souscrire auprès de votre compagnie d'assurance une assurance annulation qui vous permettra d'être remboursé en cas d'évènement vous empêchant d'effectuer votre séjour. Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente et/ou matériel et leur responsabilité civile.

#### Conditions de location d'emplacement :

Les réservations sont acceptées pour un séjour minimum de 7 jours : pour un séjour inférieur à 1 semaines, il vous suffit de vous présenter directement au camping. Les arrivées pour les emplacements réservés se font à partir de 14H00. Le jour de votre départ, les emplacements doivent libérés avant 11H00.

Un acompte de 50 euros vous sera demandé pour confirmer la réservation (non remboursable). Dès réception de votre acompte et du formulaire de réservation dûment rempli, une confirmation écrite vous sera envoyée. Celle-ci devra être présentée le jour de votre arrivée.

Le solde du séjour et à régler le jour de votre arrivée (Espèces, chèque bancaire, carte bancaire ou chèques vacances).

En cas d'annulation, l'acompte est acquis au camping : aucun remboursement ne sera possible.

Les mineurs souhaitant séjourner dans notre camping doivent obligatoirement fournir une autorisation parentale. Sans ce document, le camping se verra dans l'obligation de leur refuser l'accès.

Le nombre de personne par emplacement est limité à 6.

Électricité : notre camping est équipé de prise européenne.

Les chiens sont acceptés il vous sera demandé le carnet de vaccination à l'arrivée au camping